



COMMUNIQUÉ

PRÉSENTATION DU FONDS EUROPÉEN DE L'ÉLEVAGE 2023

▪ **L'impact du F.E.E. sur le programme de courses françaises**

Pour l'année 2023, le montant du Fonds Européen de l'Élevage, F.E.E., attribué au programme français, dépasse à nouveau le million d'euros à raison de 905.000 € pour les courses de Plat et de 170.000 € pour les courses d'Obstacle.

▪ **Qu'est-ce que le Fonds Européen de l'Élevage ?**

Le Fonds Européen de l'Élevage (F.E.E.) a été créé en 1983 à l'initiative des Anglais et des Irlandais, simultanément à la création de la Breeders' Cup par les Américains. En 1986 la France, l'Allemagne et l'Italie ont rejoint ce fonds puis la Suisse en 1989.

Il fonctionne grâce aux contributions versées par les éleveurs des pays membres. Ces dernières sont réparties selon l'activité des pays et redistribuées sous formes :

- d'encouragements dans un programme de courses réservées aux produits issus des étalons contributeurs,
- de primes versées aux propriétaires pour les chevaux issus des étalons référencés annuellement par le F.E.E.

L'objectif est de rendre les courses de ce programme plus attractif notamment pour les propriétaires de chevaux issus des étalons référencés.

▪ **Comment fonctionne le F.E.E. ?**

Le F.E.E repose sur deux sources de financement : à titre principal, une contribution provenant des étalons mais aussi l'inscription individuelle des chevaux issus d'étalons non-inscrits ou nés hors d'Europe, notamment américains.

Concernant la contribution provenant des étalons, leurs propriétaires ou syndicats versent chaque année au F.E.E. une contribution selon le nombre de juments saillies au cours de la saison. Cette cotisation permet de qualifier la production de l'étalon à participer aux courses F.E.E.

Le barème de contribution représente l'équivalent du prix de saillie public, augmenté de 50%, pour les étalons saillissant 65 à 85 juments dans l'année. Ce montant est doublé au-delà jusqu'à 120 juments, puis triplé si l'étalon saillit davantage encore.

Les reproducteurs saillissant moins de 65 juments sont soumis à des conditions particulières selon les termes de paiement des saillies (60% du prix au poulain vivant, 100% si payables à la réservation, par exemple).

Après déduction des frais de fonctionnement, l'argent collecté dans les pays membres est redistribué dans chaque pays sous forme d'allocations ou de primes dans des courses réservées aux chevaux éligibles.

Le F.E.E. est également financé par l'inscription individuelle des produits d'étalons non-inscrits ou nés hors d'Europe pouvant être qualifiés à des tarifs différents selon leur âge. Ils sont ainsi également admis à participer aux courses F.E.E. en Europe.

Les produits peuvent participer aux courses F.E.E. et recevoir les allocations et primes réservées dans l'ensemble des pays membres.

▪ **Le mode de distribution en France pour l'année 2023 :**

I - En PLAT : 905 000 € de primes F.E.E.

- Financement de l'allocation du « Critérium F.E.E. »
Listed pour 2 ans le jeudi 17 août 2023 à Deauville..... **130 K€**

- Primes dans les Listed pour femelles..... **240 K€**
 - **16 000 € aux 3 premières (9 000 – 4 000 – 3 000)** dans 9 Listed races 4+ femelles dotées de 48 000 € : Prix Zarkava - Prix Maurice Zilber – Prix Urban Sea – Prix Goldikova (Ex-Prix de La Calonne) – Prix de La Pépinière – Prix Luth Enchantée – Prix Dahlia – Prix Gold River – Prix Pawneese (ex – Prix du Ranelagh)
 - **12 000 € aux 3 premières (7 000 – 3 000 – 2 000)** dans 8 Listed races 3+ femelles dotées de 52 000 € : Prix de La Cochère – Prix des Tourelles – Prix Panacée – Prix Casimir Delamarre – Prix Isola Bella – Grand Prix de Fontainebleau – Prix Petite Etoile – Prix Miss Satamixa

- Primes dans 3 Groupes 3..... **60 K€**
 - **20 000 € aux 3 premiers (11 000 – 5 000 – 4 000)** dans 3 Groupe 3 : Prix du Bois Longines – Prix Daphnis – Prix de Lieurey

- Primes sur les courses de 2 et 3 ans : **2 500 € versés au gagnant**..... **475 K€**
 - Courses pour inédits en région parisienne
 - Environ 72 courses du programme
 - Les courses pour inédits dotées de 50 000 € ne font pas l'objet de versement de primes F.E.E.
 - Courses à conditions Classe 2 en régions de 2ans et de 3ans
 - Environ 118 courses du programme

II - En OBSTACLE : 170 000 € de primes F.E.E. pour l'année 2023

- Primes dans 1 Groupe 3 pour femelles de 4 et 5 ans..... **20 K€**
 - **20 000 € aux 3 premières (10 800 – 6 000 – 3 200)** : Prix Christian de Tredern

- Primes dans les Listed **32 K€**
 - **10 000 € aux 3 premières (5 400 – 3 000 – 1 600)** dans 2 Listed races pour femelles de 4 et 5ans : Prix d'Arles – Prix Bernard Sécly

- **6 000 € aux 3 premiers (3 240 – 1 800 – 960)** dans 2 Listed races : Prix François de Poncins (4 ans) – Prix Chalet (3 ans)

- Primes dans les courses pour inédits..... **29 K€**
 - **6 000 € aux 3 premiers (3 240 – 1 800 – 960)** dans 3 courses à Auteuil – 1 course à Compiègne
 - **5 000 € aux 3 premiers (2 700 – 1 500 – 800)** dans 1 course à Senonnes

- Primes dans les courses à conditions..... **89 K€**
 - **6 000 € aux 3 premiers (3 240 – 1 800 – 960)** dans 4 C2 en région
 - **5 000 € aux 3 premiers (2 700 – 1 500 – 800)** dans 13 C2 en région